



MÉDECIN TRIEUR

(Chasuble blanche marquée MÉDECIN TRIEUR)

⇔ *Gradé triage, Médecin chef PMA*

► **Le Médecin Trieur est :**

Désigné par le Médecin Chef PMA.

► **Position géographique**

Zone triage du PMA.

► **Missions**

1. Organise avec le gradé triage, l'espace et les moyens qui sont affectés à la zone triage,
2. S'assure que le gradé triage affecte ses personnels,
3. Catégorise les victimes en U.A., U.R., U.M.P., DECEDES,
4. Fait mettre en œuvre, si nécessaire, des gestes secouristes de survie,
5. Fait remplir la Fiche Médicale de Tri (FMT),
6. Vérifie que les victimes sont enregistrées,
7. Rend compte au médecin chef P.M.A.

► **Moyens**

Autorité sur l'ensemble des personnels et moyens secouristes et médicaux affectés à la zone triage.